



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable John Williamson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 10^{ème} Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale soumet sa mise à jour sur la recommandation 1.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes: 2

Réponse au Comité permanent des comptes publics
Rapport 5 – Les logements des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général – Automne 2015

Recommandation 1

Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017, et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.

Contexte

Dans sa vérification du logement des Forces armées canadiennes effectuée en 2015, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale révise sa politique en matière de logement militaire. La Défense nationale en a convenu et s'est engagée à produire une politique révisée en matière de logement au plus tard à l'automne 2017. De juin 2017 à juin 2022, la Défense nationale a transmis au Comité des comptes publics huit rapports d'état d'avancement. Bien que la Défense nationale ait eu du mal à terminer l'examen de la politique, ce qui a entraîné des retards, le Ministère a élaboré un nouveau plan de travail afin de terminer l'examen de la politique d'ici le printemps 2024.

Dans la mise au point effectuée en juin 2020, la Défense nationale a constaté qu'il restait beaucoup de travail à accomplir dans le cadre de cet examen, notamment la révision des trois volets de son ensemble de politiques sur les logements : 1) les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (le cadre de réglementation général de la politique); 2) les Directives et ordonnances administratives de la Défense (la politique ministérielle); et 3) l'Instruction sur les logements (orientation du personnel dans la mise en œuvre de la politique). La Défense nationale a reconnu que cet examen est une entreprise complexe et a réévalué le processus dans son intégralité à la suite de consultations avec les intervenants pour s'assurer de terminer tous les aspects de l'examen de la politique d'ici le printemps 2024.

En juin 2020, par souci de transparence et de responsabilisation, la Défense nationale a fourni au Comité un échéancier illustrant les principaux jalons et étapes à franchir pour terminer ledit examen. La Défense nationale s'est également résolue à faire le point au Comité tous les six mois, au plus tard le 31 décembre et le 30 juin de chaque année, jusqu'à ce que cet examen soit terminé et que le nouvel ensemble de politiques soit en place.

Dans la mise au point de juin 2022, la Défense nationale a indiqué qu'elle poursuit ses consultations avec des experts en politique et des conseillers juridiques sur le processus d'examen des règlements et des politiques, et qu'elle respecte le calendrier prévu pour la mise en œuvre globale des politiques sur les logements d'ici le printemps 2024. Veuillez trouver ci-dessous la mise au point de décembre 2022.

Point sur l'examen de l'ensemble de politiques sur les logements

Depuis la dernière mise au point à l'intention du Comité en juin 2022, la Défense nationale a mis à jour l'échéancier ci-joint pour l'examen des Directives et ordonnances administratives de la Défense et de l'Instruction sur les logements. Le temps consacré aux examens menés par

des experts en la matière, à la rédaction, à la consultation des intervenants et à la gouvernance a augmenté grâce à une plus grande activité simultanée, mais l'échéance de la mise en œuvre globale au printemps 2024 reste inchangée. La Défense nationale continue de faire des progrès en ce qui concerne l'examen global des règlements et des politiques et, bien qu'elle soit actuellement légèrement en retard sur le calendrier, elle reste déterminée à respecter l'échéance prévue pour la mise en œuvre globale de l'ensemble de politiques sur les logements d'ici le printemps 2024.

L'examen de l'ensemble de politiques sur les logements sera suivi au moyen de l'engagement du Comité de gouvernance auprès de divers comités d'intervenants et de politiques, à mesure que seront terminées les principales sections de la politique. Ces comités, composés de hauts fonctionnaires de l'Équipe de la Défense, surveillent l'état d'avancement des initiatives décrites dans la présente mise au point et confirmeront que la mise en œuvre de l'ensemble de politiques sur les logements répondra aux objectifs du Ministère, et déterminent la nécessité d'affiner davantage les éléments spécifiques de l'examen.

Dans le cadre de ce processus d'examen des règlements et des politiques, la Défense nationale continue d'effectuer une ACS+ pour les trois volets de l'examen afin de veiller à ce que les principes d'inclusion et de dignité pour tous les membres des Forces armées canadiennes soient bien pris en compte dans cet ensemble de politiques.

Examen des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC)

Depuis la dernière mise au point à l'intention du Comité, la Défense nationale a terminé l'analyse des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes, dans le cadre de l'examen de l'ensemble de politiques sur les logements. Depuis juin 2022, les experts en politique de la Défense nationale travaillent avec les avocats du Ministère pour résoudre les problèmes juridiques et terminer les instructions relatives à la rédaction des règlements avant de les soumettre aux experts juridiques du ministère de la Justice, ce qui marquera le début de l'étape de la rédaction des règlements. Bien que l'étape de la rédaction des règlements commencera légèrement en retard, un délai supplémentaire a été intégré au calendrier et cette étape devrait toujours être achevée à temps, comme indiqué dans l'échéancier de l'ensemble de politiques ci-joint. Ce processus permettra de pallier les incohérences juridiques et politiques et d'assurer une harmonisation rigoureuse avec les autres directives fédérales en matière de logement.

Examen des Directives et Ordonnances administratives de la Défense (DOAD)

Depuis juin 2022, la Défense nationale poursuit l'élaboration d'une nouvelle orientation politique ministérielle (DOAD) qui est également alignée sur l'Instruction sur les logements. Une fois terminée au printemps 2024, cette orientation politique fournira des détails supplémentaires sur les types de logements disponibles et donnera un aperçu de l'orientation politique en matière d'exigences, d'admissibilité, d'allocation et de frais pour les logements de la Défense nationale.

Les progrès réalisés dans le cadre de l'examen des ORFC (mentionné ci-dessus) ont permis à la Défense nationale d'établir que des mises à jour des politiques sont désormais nécessaires en raison de l'analyse des ORFC. Ces mises à jour continueront d'être intégrées au document des politiques ministérielles. La Défense nationale va de l'avant avec l'examen détaillé des DOAD sur les logements, conformément au plan de travail détaillé de l'équipe des politiques visant à garantir que l'examen sera terminé à temps d'ici le printemps 2024. Une fois l'examen

terminé, les DOAD révisées permettront à la Défense nationale de mettre en œuvre une politique modernisée et une nouvelle orientation politique.

Examen de l'Instruction sur les logements

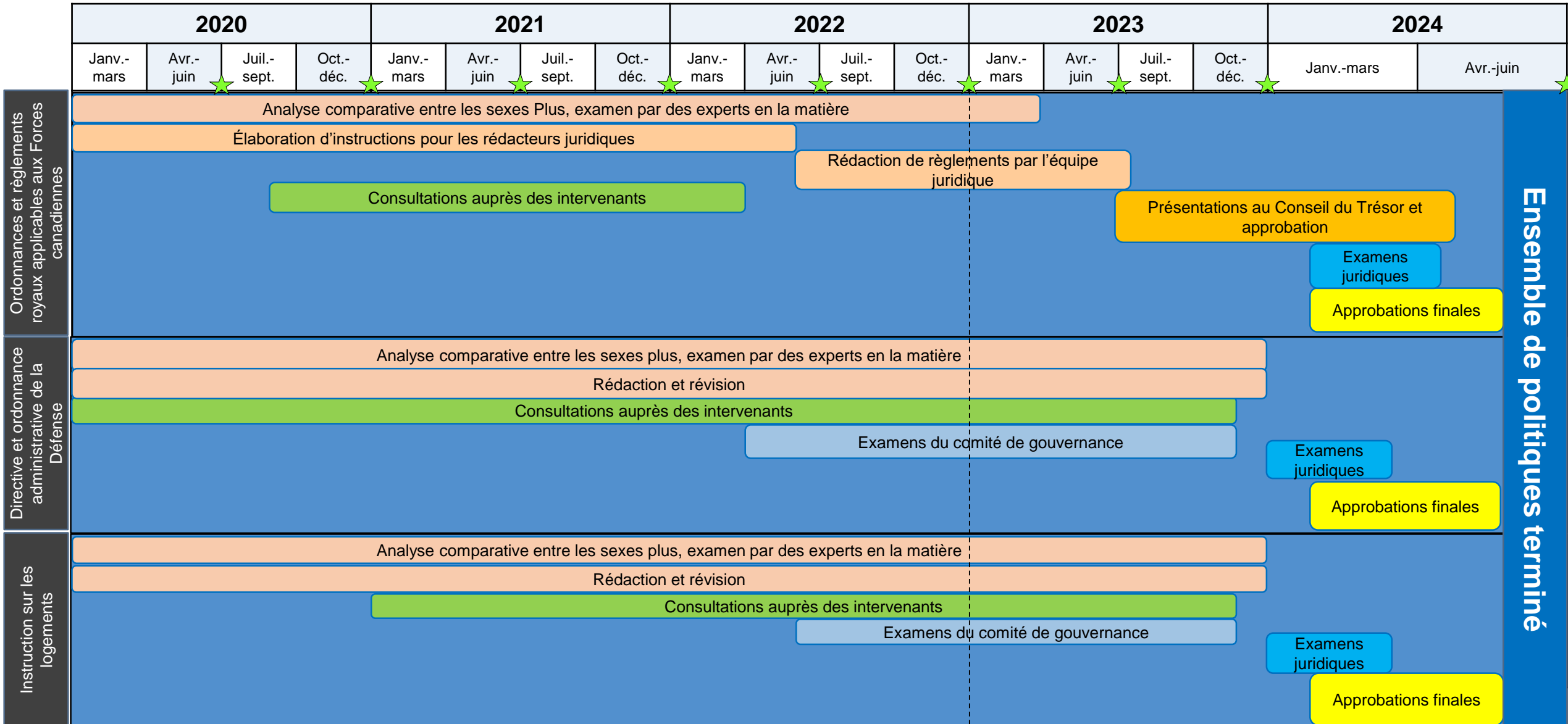
Depuis la mise au point de juin 2022, la Défense nationale poursuit son examen de l'Instruction sur les logements et l'examen des DOAD en parallèle. Ce processus permettra d'harmoniser les trois volets de l'ensemble de politiques sur les logements. Le plan de travail détaillé veillera également à ce que toutes les sections de l'Instruction soient examinées dans les délais prescrits du printemps 2024. Cela comprend les annexes Possession responsable d'animaux domestiques et Gestion des infractions, qui ont récemment été terminées et approuvées par les intervenants.

Prochains points de mise à jour à l'intention du Comité

La Défense nationale fournira au Comité un rapport d'état d'avancement concernant l'examen de l'ensemble de politiques sur les logements d'ici le 30 juin 2023.

**L'échéancier mis à jour de l'ensemble de politiques sur les logements est inclus en tant qu'annexe A.*

Échéancier de l'ensemble de politiques sur les logements



Ensemble de politiques terminé

★ = mise à jour semestrielle au Comité permanent des comptes publics (PACP), les 30 juin et 31 décembre